



Detournement de remboursement sécurité sociale et mutuelle

Par **Sandy**, le **16/02/2012** à **17:32**

Bonjour, Madame ou Monsieur

Avant mon divorce je percevais mes remboursements sur mon compte personnel, depuis mon divorce, tous les remboursements sont effectués sur le compte de mon ex époux, que puis-je faire pour récupérer toutes les sommes détournées.

Merci pour toute l'aide que vous m'apporterez

Par **pat76**, le **16/02/2012** à **17:57**

Bonjour

Vous avez informé la sécurité sociale et la mutuelle de la situation?

Vous aviez envoyé une lettre recommandée avec avis de réception à votre ex pour qu'il vous rembourse les sommes qu'il n'aurait jamais dû percevoir?

Vous avez vérifié auprès de la sécurité sociale et de la mutuelle, si après votre divorce votre ex n'aurait pas un RIB à son nom pour recevoir les remboursements?